

82.—Mandats-poste, par provinces, exercices terminés le 31 mars 1927-1931—fin.

Provinces.	1927.	1928.	1929.	1930.	1931.
Mandats payés—	\$	\$	\$	\$	\$
Canada.....	183,192,237	192,416,980	192,439,720	189,558,749	162,773,000
Ile du Prince-Edouard.....	861,106	882,195	922,183	962,828	905,202
Nouvelle-Ecosse.....	7,890,684	7,962,408	8,123,644	8,615,554	8,089,034
Nouveau-Brunswick.....	12,062,877	12,157,500	11,896,720	12,492,358	11,057,962
Québec.....	22,009,406	23,235,516	27,166,302	30,400,388	26,985,799
Ontario.....	59,382,950	60,099,268	55,864,338	54,666,931	48,548,791
Manitoba.....	39,240,302	40,905,097	39,171,978	35,474,587	27,537,919
Saskatchewan.....	20,930,351	23,908,547	24,484,599	21,527,686	17,473,777
Alberta.....	10,822,206	12,581,954	13,610,889	13,784,609	11,467,571
Colombie Britannique.....	9,952,841	10,650,011	11,162,557	11,595,062	10,672,398
Territoire du Yukon.....	30,515	34,485	36,509	35,741	34,546
Bons postaux .					
Totaux émis et payés.....nombre...	7,197,896	7,490,169	7,912,970	8,466,055	8,145,855
Totaux, y compris timbres y appo- sés..... \$	16,183,119	16,673,633	16,670,112	15,578,489	14,681,376
Commission reçue.....	176,440	179,487	184,309	188,098	179,745

Timbres-poste.—Les ventes de timbres-poste, cartes postales, etc., effectuées au cours des derniers cinq exercices se montent, d'après le relevé des recettes tiré du rapport du Ministre des Postes, aux sommes suivantes: 1927, \$26,226,473; 1928, \$26,200,776; 1929, \$26,475,541; 1930, \$27,101,353; 1931, \$25,769,781. Les recettes provenant de l'affranchissement payé au comptant se chiffrent par \$6,068,722 en 1927, \$7,467,611 en 1928, \$8,410,255 en 1929, \$9,045,805 en 1930 et \$8,887,322 en 1931.

Aéroposte.—De pair avec la réduction générale des dépenses administratives, les services d'aéroposte furent soumis à un examen minutieux au commencement de 1931, mais vu la grande importance de ce service, on n'y put apporter que très peu de diminutions. L'itinéraire de la route à travers les prairies fut modifié de façon à toucher Edmonton et Calgary sur le parcours principal de Winnipeg, et les services directs aux villes de Saskatoon et North Battleford furent abolis sans que le service postal y eût à souffrir beaucoup. Le service expérimental aux Provinces Maritimes fut également arrêté temporairement, comme le furent les services entre Toronto et Montréal et entre Toronto et Buffalo.

Par le fait que les modifications que l'on a apportées dans les parcours et les horaires ont été effectuées avec le plus grand soin, les services qui restent sont des plus utiles, et le courrier transporté par mille accuse un accroissement notable.